



Courrier/Distri CDSP du 5 juin 2009

Prime Facteur d'Avenir Evolution ... A la baisse !

La Poste, dans la continuité de sa politique de réduction de sa masse salariale, persévère en diminuant la prime liée aux réorganisations "facteur d'avenir". Une continuité qui s'inscrit dans la perspective de rentabilité à des fins de privatisation. Le changement de statut, actuellement à l'étude, qui ferait de la Poste une société anonyme, en serait une étape décisive. Le projet de loi, porté par Luc CHATEL, secrétaire d'état à l'industrie et porte parole du gouvernement, vise en effet à transformer l'établissement public en société anonyme et serait examiné en conseil des ministres le 27 juillet prochain pour être présenté au parlement en automne.

La Poste dans le secteur de la distribution multiplie les réorganisations qui réduisent toujours un peu plus les effectifs, flexibilisent l'activité et s'attaquent aux congés payés (lundis bleus) en les détournant à des fins de management. Une stratégie qui détériore les conditions de travail de façons conséquentes et inadmissibles.

C'est dans ce contexte, que vendredi 5 juin dernier a eu lieu la CDSP concernant la prime facteur d'avenir – évolution de son contenu. **La Poste a réexaminé ses critères d'attribution et son montant le portant de 450 à 300 maximum. Nous rappelons ici que la prime moyenne au niveau national attribuée pour l'année 2008 est de 141 euros !**

Quand sera-t-il en 2009 alors que le personnel partout est en diminution et que les objectifs pour l'obtenir sont en hausses ? Que ces objectifs sont à atteindre trimestriellement et non annuellement et qu'ils dépendent pour moitié autant de la situation nationale que de la situation locale ? Réduction de l'absentéisme diverse, meilleure maîtrise des absences contractuelles, amélioration en hausse des taux de remise, de qualité de service, etc.

L'évolution du contenu de la prime facteur d'avenir – alors que tous les bureaux ne sont pas encore organisés en tant que tel – montre que La Poste veut inscrire toutes ses structures de distributions, les équipes qui les composent et les facteurs eux même en état de concurrence permanente. Une façon de créer la division au sein des personnels pour mieux imposer ses choix économiques. Une politique éloignée de toute idée de service public.

Pour la CGT si prime il y a, elle doit être fixe et non assujettie à des critères d'attribution. Pour autant ce n'est pas de primes aléatoires dont les facteurs ont besoin mais de véritables salaires. **Le chantage à la prime contre la sécabilité est avéré ! C'est intolérable.** La Poste ne prend pas en compte la santé des agents, son seul soucis est de ne pas avoir de tournée à découvert sans moyens supplémentaires. Elle se sert de la crise actuelle pour accentuer la sécabilité et la modulation du temps de travail.



Non à la sécabilité - Non au travail gratuit 450 €uros pour tous sans condition

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT 

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Facultatif :  (perso.)  (profes.)

Grade/ Classification : Métier :

Service/Bureau (nom et adresse) :

